



Le Sarmet Arnolphien

Association loi du 1^{er} juillet 1901
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
siège social : mairie
(adresse postale : 10 rue du Dauphin Couronné)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2012

Sur convocation de son Président, Gérard VUARNESSON, les adhérents du Sarmet Arnolphien se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 25 février 2012 dans la salle du Club des Remparts, rue Henri Grivot à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Les opérations de paiement des cotisations 2012 et de signature de la liste des présents et représentés (pouvoirs) ayant pris un peu de retard, la séance commence à 9h20 afin d'examiner l'ordre du jour suivant:

- Rapport moral,
- Rapport d'activités 2011,
- Rapport financier 2011,
- Budget prévisionnel 2012,
- Dotation du cru 2011 aux adhérents,
- Mise en bouteille du cru 2011,
- Radiation des adhérents n'ayant plus cotisé depuis 3 ans,
- Achat de filets de protection,
- Questions diverses.

Nombre de présents : 39 (dont 3 arrivés en cours de séance) et représentés (pouvoirs) : 46

Le Président ouvre la séance en rappelant le décès récent de Jean SERRANO. Il résume en quelques mots l'action de cet arnolphien amoureux de sa commune qui joua un rôle important lors de la création de notre association.

1°) Rapport Moral sur l'exercice 2011

Le rapport moral est présenté par le Président Gérard VUARNESSON.

Adopté à l'unanimité

2°) Rapport d'Activités de l'année 2011

Le rapport d'activités est présenté et commenté par le Vice Président Patrick RIEDER. Les adhérents le retrouveront dans la Feuille de Vigne N° 10 annexée à ce compte-rendu. Le Vice Président précise que, compte-tenu du dixième anniversaire, cette édition sera plus étoffée que les autres années et enrichie de quelques photos.

Adopté à l'unanimité

3°) Rapport financier de l'exercice 2011

La voix de notre Trésorière Micheline FUEHRER étant un peu trop faible, le rapport financier est lu par notre Président.

Adopté à l'unanimité

4°) Budget prévisionnel 2012

Pour les mêmes raisons, le budget prévisionnel 2012 est lu et commenté par notre Président.

Adopté à l'unanimité

5°) Dotation du cru 2011 aux adhérents

Après avoir rappelé brièvement les conditions (développées dans la Feuille de Vigne n° 10) ayant mené à une récolte assez faible (gelées tardives sur une partie de la vigne et surtout action des oiseaux), Gérard VUARNESSON précise que, en prenant en considération la dernière opération de soutirage à venir, le volume disponible au moment de la mise en bouteilles peut être estimé à 330 litres soit 440 bouteilles. Compte tenu des bouteilles réservées à la Mairie et à la vie de l'association (manifestations, vinothèque, dons), et après quelques échanges, il propose d'attribuer deux bouteilles à chacun des membres ayant cotisé en 2011.

Adopté à l'unanimité

Le Président Gérard VUARNESSON indique que, cette année encore, plusieurs adhérents n'ont pas retiré les bouteilles du cru 2010 qui leur avaient été attribuées malgré les différentes relances et séances de distribution. Il demande à l'Assemblée de se prononcer sur la proposition habituelle de mettre ces bouteilles à disposition de l'association.

Adopté à l'unanimité

6°) Mise en bouteille du cru 2011

La **mise en bouteilles** est prévue le **2 juin 2012** dans la cour de la Mairie. Comme l'année dernière, un repas sera organisé au Colombier. Le Président Gérard VUARNESSON demande à tous les adhérents présents de prendre note de cette date dès maintenant et à tous les adhérents de répondre à la convocation jointe à ce compte-rendu **très rapidement** afin de pouvoir organiser la préparation et les approvisionnements dans de bonnes conditions.

7°) Radiation des adhérents n'ayant plus cotisé depuis 3 ans

Le Président Gérard VUARNESSON propose à l'assemblée de voter la radiation des adhérents n'ayant plus cotisé depuis trois ans, et de les informer par lettre simple afin d'éviter la dépense de 6,30€ nécessaire à l'envoi d'une lettre recommandée préconisée par les statuts.

Adopté à l'unanimité

8°) Achat de filets de protection

Comme nous l'avons vu, la solution adoptée depuis le début de nos activités pour la mise en place des filets de protection n'est plus satisfaisante. Gérard VUARNESSON s'est donc renseigné sur les moyens utilisés par différentes associations viticoles. La meilleure solution consisterait bien entendu à disposer des filets entourant la totalité du vignoble. Malheureusement les difficultés techniques de mise en œuvre et surtout le coût de cette formule la rendent inapplicable à notre association dans les conditions actuelles. Par ailleurs, la LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX demande de ne pas utiliser de filets dont les mailles ont une largeur supérieure à 2cm. Après de nombreuses recherches, Gérard VUARNESSON a trouvé une société autrichienne qui fabrique des filets réutilisables de 1,20m de hauteur répondant à ces exigences. Accrochés en haut des poteaux ils pourraient être tendus de part et d'autre des 21 rangs sans atteindre le sol, ce qui autoriserait le passage de la tondeuse et le refoulement de l'herbe coupée. L'achat des 42 filets nécessaires à cette solution représente un coût d'environ 1.300€.

9°) Questions diverses

Sur les conseils de VFR (Vignerons Franciliens Réunis), nous allons installer un filet coupe-vent sur une partie du grillage Est. Il est destiné à limiter les conséquences du courant d'air naturel qui s'écoule le long du chemin et qui est en partie responsable des gelées ayant affecté notre vigne en 2011.

En 2012, nous inviterons les adhérents à procéder au binage des rangs.

Patrick RIEDER donne lecture d'une lettre envoyée par Nicole MATHIEU qui a déménagé dans le Gers mais qui tient à rester membre du Sarment Arnolphien. Il rappelle qu'elle est une ancienne Directrice Générale des Services de la Mairie, adhérente de la première heure, et qu'elle a contribué par ses actions à la naissance de notre association.

Patrick RIEDER informe l'assemblée que, lors d'une visite dans la cave, le joint d'étanchéité de la cuve en inox qui contient notre millésime 2011 (en cours d'élevage) a été trouvé dégonflé. Afin d'éviter de prolonger le contact (certes limité) du vin avec l'air, et compte-tenu de l'existence d'une fuite dans le circuit de cette cuve, l'équipe a procédé rapidement au transfert du vin dans une autre cuve. Ce soutirage était initialement planifié dans les quinze jours suivants. Nous espérons que cet incident n'aura pas de conséquences fâcheuses sur la qualité du vin. Le Vice Président demande donc aux adhérents présents d'accorder une attention particulière aux deux bouteilles de 2011 mise à la dégustation en fin d'assemblée et de lui faire part de leurs commentaires. Il en profite pour rappeler que les activités liées à la vigne et au vin sont soumis à de nombreux aléas et que le travail de toute une année peut être anéanti à tout moment. L'obtention de vin ne peut être considérée comme acquise qu'après la mise en bouteille.

Le Vice Président Patrick RIEDER informe l'assemblée que notre étiquette devra être mise en conformité avec la réglementation qui est en cours d'évolution. Cela concerne aussi bien l'appellation que les mentions obligatoires. Tout en conservant son aspect général qui est un signe de reconnaissance, il propose de profiter de l'occasion pour changer la photo ou la remplacer par un dessin artistique comme cela se fait pour différents vins depuis quelques années. L'un de nos adhérents présents, habitué à manier le crayon, se dit intéressé par la création d'un dessin. Un groupe de travail est donc chargé de travailler sur ces questions afin de proposer une nouvelle étiquette lors de la prochaine Assemblée Générale. Il est constitué de messieurs J.L. BOUTHIER, J.P. CARRERE, G. RABOT, P. RIEDER et G. VUARNESSEON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 11h05.

Addenda :

Un évènement peu banal est venu émailler la dégustation du millésime 2011. Les commentaires fournis spontanément par les adhérents qui ont goûté la première bouteille étaient bons, ce qui a permis de dissiper (en partie seulement) l'inquiétude liée à la fuite du joint de la cuve en inox (voir plus haut) et de conforter l'opinion que nous nous étions faite en dégustant le vin la veille. Par contre, l'absence de commentaires immédiats des membres ayant goûté la deuxième bouteille n'avait pas attiré notre attention jusqu'à ce qu'un adhérent nous dise brutalement que le vin était plat. La confrontation des opinions des dégustateurs des deux bouteilles ont laissé chacun sur ses positions. Plusieurs membres du Conseil d'Administration ont alors voulu goûter le vin mais seul celui de la deuxième bouteille était encore disponible. Il a fallu se rendre à l'évidence : le vin n'exhalait aucun bouquet et il était totalement plat. Nous avons mené une enquête qui a permis d'élucider ce surprenant mystère dès le lendemain : la bouteille suspecte contenait environ 50% d'eau ! Pour comprendre ce phénomène, rappelons qu'avant chaque soutirage nous effectuons d'abondants rinçages de la pompe et des différentes tuyauteries afin d'éliminer toute présence de germe indésirable. Cette opération est suivie d'une vidange des circuits de transfert mais il reste toujours quelques décilitres d'eau qui finissent dans la cuve (cette quantité est plus importante chez les professionnels qui travaillent sur des gros volumes). Notre erreur a été de remplir les deux bouteilles destinées à la dégustation dès le début du soutirage au lieu de verser les premiers litres dans la cuve. Les adhérents ayant goûté la bouteille défectueuse peuvent donc être rassurés : le millésime 2011 ne ressemble en rien à ce qu'ils ont bu lors de l'AGO !

Le bureau de l'Association



Gérald VUARNESSEON
Président



Patrick RIEDER
Vice Président



Micheline FUEHRER
Trésorière



Christine RIEDER
Secrétaire